



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 07/DAJC /2026 "Choix d'avocats ou cabinets d'avocats pour représenter l'Office National des Postes auprès des tribunaux et des instances judiciaires durant les années 2026-2029.

L'Office National des Postes, se propose de lancer un appel d'offres pour le choix d'avocats ou cabinets d'avocats afin de le représenter auprès des tribunaux et des instances judiciaires durant les années 2026-2029 et ce, en application du décret n° 2014-764 du 28 janvier 2014 suivant le nombre et les conditions déterminés dans le tableau suivant :

Lot	Nombre d'avocats demandé	Inscription à l'ordre des avocats	Gouvernorats	Domicile élu
1	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans /ou Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Kef	Gouvernorat de Kef
2	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans /ou Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Jendouba	Gouvernorat de Jendouba
3	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans /ou Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Beja	Gouvernorat de Beja
4	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans /ou Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Kairouan	Gouvernorat de Kairouan
5	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans /ou Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Sousse	Gouvernorat de Sousse
6	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans /ou Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Mahdia	Gouvernorat de Mahdia

7	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans /ou Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Monastir	Gouvernorat de Mahdia
8	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Médenine	Gouvernorat de Médenine
9	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Nabeul	Gouvernorat de Nabeul
10	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Kasserine	Gouvernorat de Kasserine
11	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Gafsa	Gouvernorat de Gafsa
12	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Sidi bouzid	Gouvernorat de Sidi bouzid
13	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Sfax	Gouvernorat de Sfax
14	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Gabès	Gouvernorat de Gabès
15	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Kébili	Gouvernorat de Kébili
16	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Tataouine	Gouvernorat de Tataouine
17	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée plus que 5 ans / Inscrit à l'ordre des avocats en cassation	Gouvernorat de Tozeur	Gouvernorat de Tozeur
18	1	Inscrit à l'ordre des avocats en appel d'une durée inférieur à 5 ans	Gouvernorat de Zaghouan	Gouvernorat de Zaghouan

Les avocats intéressés et remplissant les conditions peuvent :

- Retirer par voie électronique le cahier des charges sur les sites web officiels suivants après avoir rempli le formulaire :

- Site du marché public (www./marches publics/gov.tn)
- Site de l'ordre national des avocats : www.avocat.org.tn
- Sites web de la poste tunisienne : www.poste.tn

Ou

-Retirer gratuitement le cahier des charges directement de la direction des affaires juridiques et du contentieux sis au Rue Hedi Nouria 1030 tunis , (5^{eme} étage), après avoir présenté la carte professionnelle et remplir le formulaire.

- Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées :

- Une première enveloppe intérieure fermée et scellée contiendra les documents administratifs exigés par le cahier de charge.
- Une deuxième enveloppe intérieure fermée et scellée contiendra les documents techniques exigés par le cahier de charge.
- L'enveloppe extérieure doit porter obligatoirement la mention « **A ne pas ouvrir – Appel d'offres n°07/DAJC/2026–Choix d'un avocat pour représenter l'office National des postes auprès des tribunaux et instances judiciaires durant les années 2026-2029 lot n " "** »

- Les offres doivent être obligatoirement envoyées sous plis fermé, par voie postale recommandée avec accusé de réception ou par rapide-poste ou remise directement au bureau d'ordre central de l'office national des postes sis au rue Hedi Nouria 1030, Tunis, contre décharge.

- La date limite de réception des offres est fixée au **Lundi 11 Mai 2026 à 12h00.**

- Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi pour l'acceptation des offres.

- Toute offre parvenue après ce délai sera rejetée.

- Seront exclus automatiquement les offres:

- Qui parviennent après le délai limite de réception des offres mentionné et qui ne sont pas fermés.
- Qui ne contiennent pas la lettre de soumission.

- L'ouverture des plis sera effectuée en une **séance publique** au siège social de l'Office National des Postes sauf exception motivée.

- La séance publique se tiendra le jour même du dernier délai de la date limite de la réception des offres fixée au **11Mai2026 à 12h15** au siège social de l'Office National des Postes sis au Rue Hedi Nouria 1030 Tunis (à la salle de réunion située au RDC de l'Office National des Postes)

- Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de cent vingt (**120**) jours à partir du lendemain de date limite de la réception des offres.